

L'écart salarial hommes-femmes en Europe ne disparaîtra pas avant 2104

 etuc.org/fr/pressrelease/lecart-salarial-hommes-femmes-en-europe-ne-disparaitra-pas-avant-2104



Selon une étude de la Confédération européenne des syndicats (CES), au rythme actuel, l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes au sein de l'UE ne sera pas comblé avant le siècle prochain alors que l'action promise par la Commission européenne pour mettre fin à ce scandale se fait toujours attendre.

Les données Eurostat montrent que l'écart salarial hommes-femmes a diminué de 1% au cours des huit dernières années, ce qui signifie que, au train où vont les choses, les femmes devront encore attendre 84 ans pour parvenir à l'égalité des salaires.

La CES a également déterminé que, sans mesures contraignantes pour infléchir les tendances actuelles :

- L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes continuera à croître dans neuf États membres ;
- En Allemagne et en Tchéquie, les femmes devront attendre jusqu'en 2121 pour l'égalité salariale tandis qu'en France l'écart se réduit tellement lentement (0,1% depuis 2010) qu'il faudra plus de 1000 ans pour y parvenir ;
- Dans neuf autres pays, les femmes devront patienter jusqu'à la seconde moitié de ce siècle ;
- L'écart de rémunération ne sera comblé au cours de cette décennie que dans trois pays (dans au moins un d'entre eux, les salaires des femmes et des hommes sont inadmissiblement bas).

C'est dans ce contexte que la CES s'inquiète du **report par la Commission européenne de la publication de sa directive sur la transparence des rémunérations** du 4 novembre (journée de l'égalité salariale) au 15 décembre, jetant également le doute sur l'ensemble de l'initiative en la catégorisant « à confirmer ».

Aucune mention n'a en outre été faite dans le discours sur l'état de l'Union des mesures contraignantes en matière de transparence salariale promises par la Présidente von der Leyen pour les 100 premiers jours de son mandat.

La CES a écrit à Madame von der Leyen pour lui demander des éclaircissements quant à la

raison du retard et obtenir l'assurance que la directive verra le jour malgré les pressions en sens contraire.

La Secrétaire générale adjointe de la CES, Esther Lynch, a déclaré :

« Certaines grandes entreprises se plaisent à répéter que la réduction de l'écart salarial est en bonne voie grâce à des mesures volontaires. Si les choses continuent au rythme actuel, les femmes devront pourtant encore attendre plus de 100 ans avant d'obtenir l'égalité salariale en Europe. C'est maintenant qu'il faut établir la justice salariale pour toutes les femmes qui, durant la crise du Covid-19, ont œuvré en première ligne en occupant des emplois systématiquement sous-évalués, que ce soit dans le domaine des soins ou du nettoyage. »

« Ursula von der Leyen a suscité l'espoir de vrais changements en promettant de mettre en place des mesures contraignantes en faveur de la transparence salariale au cours des 100 premiers jours de son mandat. Cette promesse semble toutefois avoir disparu de l'agenda sous la pression de militants anti-femmes et anti-égalité ainsi que des préjugés profondément ancrés auxquels les femmes sont confrontées lorsqu'elles réclament l'égalité. »

« Nous demandons avec insistance à la Présidente de la Commission de soutenir la Commissaire Dalli et de donner priorité aux mesures de transparence salariale requises d'urgence afin de réellement progresser vers l'égalité. Nous confirmons également le plein soutien des syndicats en faveur des femmes. »

Pays	Ecart salarial 2010	Ecart salarial 2018 (ou dernier écart connu)	Année d'élimination de l'écart salarial au rythme actuel
UE	15,8	14,8	2104
Belgique	10,1	6	2028
Bulgarie	13	13,5	Encore en hausse
Tchéquie	21,6	20,1	2121
Danemark	17,1	14,5	2061
Allemagne	22,3	20,9	2121
Estonie	27,7	22,7	2058
Irlande	13,9	14,4	Encore en hausse
Grèce	15	12,5 (2014)	2034

Espagne	16,2	14	2046
France	15,6	15,5	Plus de 1000 ans
Croatie	5,7	10,5	Encore en hausse
Italie	5,3	5 (2017)	2074
Chypre	16,8	13,7	2051
Lettonie	15,5	14,1	Encore en hausse
Lituanie	11,9	14	Encore en hausse
Luxembourg	8,7	4,6	2027
Hongrie	17,6	11,2	2031
Malta	7,2	11,7	Encore en hausse
Pays-Bas	17,8	14,8	2051
Autriche	24	19,6	2052
Pologne	4,5	8,8	Encore en hausse
Portugal	12,8	16,2	Encore en hausse
Roumanie	8,8	3	2022
Slovénie	0,9	8,7	Encore en hausse
Slovaquie	19,6	19,4	2097
Finlande	20,3	16,3	2046
Suède	15,4	12,2	205